UNIVERSITÉ Grenoble Alpes

Cachet de la composante ayant remise le dossier

DEMANDE DE REORIENTATION
AU SEIN D'UNE LICENCE
EN COURS D'ANNEE 2019-2020

PARTIE A REMPLIR PAR L'ETUDIANT

NOM (de naissance pour les femmes mariées) : Cliquez ici pour entrer du texte
Prénom : Cliquez ici pour entrer du texte
N° Etudiant UGA : | | | | | | | | | | |

Adresse fixe (EN MAJUSCULE)
Cliquez ici pour entrer du texte
Cliquez ici pour entrer du texte
Code postal Cliquez ici pour entrer du texte Commune Cliquez ici pour entrer du texte Pays : Cliquez ici pour entrer du texte

Téléphone : Cliquez ici pour entrer du texte Téléphone portable : Cliquez ici pour entrer du texte
Adresse mail : Cliquez ici pour entrer du texte

Baccalauréat : Cliquez ici pour entrer du texte Série : Cliquez ici pour entrer du texte Département d'obtention : Cliquez ici pour entrer du texte

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Université / Etablissement : Cliquez ici pour entrer du texte
Composante/ UFR (le cas échéant) : Cliquez ici pour entrer du texte
Intitulé de votre formation : Cliquez ici pour entrer du texte

REORIENTATION ENVISAGEE

Intitulé de la licence demandée : Cliquez ici pour entrer du texte
Composante/ UFR : Cliquez ici pour entrer du texte

Date de la demande : Cliquez ici pour entrer du texte **Signature**

Pour vous inscrire, vous devrez présenter cet imprimé, au lieu d'inscription mentionné ci-dessous, accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Une lettre de motivation
- Le relevé de notes du baccalauréat et les bulletins de l'année de terminale
- Tout document pouvant compléter le dossier (relevé de notes du S1, S3, S5, document présentant votre formation antérieure, courrier d'un enseignant...)
- Si vous n'êtes pas inscrit à l'UGA, un document certifiant votre inscription dans une formation d'enseignement supérieur.

PARTIE A REMPLIR PAR L'UNIVERSITE — Valant Autorisation d'Inscription (AI)

I – ENTRETIEN AVEC UN(E) CONSEILLER(E) EN ORIENTATION DE L'ESPACE ORIENTATION INSERTION (Grenoble), ou du CIO'SUP (Valence) POUR :

- Les étudiants de l'UGA souhaitant se réorienter dans une autre composante
- Les étudiants venant d'un autre établissement

Cliquez ici pour entrer du texte

Date et signature du conseiller en orientation de l'Espace Orientation Insertion / Tampon de la DOIP

II – AVIS (FACULTATIF) D'UN ENSEIGNANT REFERANT DE LA FORMATION D'ORIGINE

Cliquez ici pour entrer du texte

III – DECISION DE LA COMMISSION D'ADMISSION

☐ FAVORABLE ☐ DEFAVORABLE

Motivation (obligatoire en cas d'avis défavorable) :
Cliquez ici pour entrer du texte

NOM-Prénom et signature du Président de la Commission d'admission : Cliquez ici pour entrer du texte
Date : Cliquez ici pour entrer du texte

INFORMATION SUR LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Si vous estimez que la décision prise par l'administration est contestable, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif gracieux devant l'autorité auteur de la décision. Ce recours doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification de la présente décision si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours administratif.
- Soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Vous pouvez saisir le tribunal administratif de manière dématérialisée sur le site http://www.telerecours.fr

A REMPLIR PAR LA COMPOSANTE

AUTORISATION D'INSCRIPTION
Code et version d'étape :

Cachet et signature de la composante :	**CONVOCATION :**

Pour vous inscrire, vous devrez présenter cet imprimé **et**, pour les étudiants hors UGA, le dossier rempli et les pièces justificatives demandées pour l'inscription.

UNIVERSITÉ Grenoble Alpes

NOTICE D'INFORMATION RELATIVE A LA REORIENTATION AU SEIN D'UNE LICENCE EN COURS D'ANNEE 2019-2020

La réorientation n'est pas de droit. Elle est soumise à l'accord pédagogique rendu par la commission d'admission de la formation d'accueil.

1 – RETIREZ VOTRE DOSSIER

- Vous **êtes inscrit à l'Université Grenoble Alpes** : auprès du service scolarité de la formation où vous êtes inscrit
- Vous êtes **inscrit dans un autre établissement** : auprès du service scolarité de la formation demandée

2 – COMPLETEZ VOTRE DOSSIER

Situation 1 : réorientation au sein d'une même composante

Si vous changez de mention ou de parcours de licence dans la même composante (par exemple, vous êtes inscrit en L1 psychologie dans l'UFR SHS et vous demandez la L1 sociologie dans l'UFR SHS également), vous devez récupérer le dossier auprès de la scolarité de l'UFR et lui remettre complété. La commission d'admission de première année de licence de la composante se prononcera sur votre demande et vous informera de sa décision.
Vous devez vous renseigner auprès de la composante **pour connaître le calendrier de retour des dossiers de réorientation.**

Situation 2 : réorientation dans une autre composante ou étudiant inscrit dans un autre établissement

Vous devrez rencontrer un(e) conseiller(e) en orientation et insertion professionnelle afin d'exposer votre projet de réorientation avec votre dossier de réorientation complet. A l'issue de l'entretien, un compte rendu sera noté sur votre dossier de réorientation.
Vous pouvez appuyer votre demande en fournissant l'avis d'un enseignant référent de votre filière d'origine (espace disponible sur la fiche de réorientation).

- **A Grenoble, venez à l'Espace Orientation Insertion** de l'Université Grenoble Alpes :
  1er étage du Bât. Pierre Mendès France – 151 rue des Universités – Domaine universitaire

Vous serez reçu **sans rendez-vous** dans les créneaux suivants, réservés prioritairement aux réorientations :

- Jeudi 7 novembre 2019, 9h-12h
- Mercredi 13 novembre, 13h-17h
- Mardi 19 novembre, 13h-17h
- Mardi 26 novembre, 13h-17h
- Lundi 2 décembre, 13h-17h
- Mardi 10 décembre, 9h-12h
- Jeudi 12 décembre, 13h-17h

- **A Valence, prenez rendez-vous au CIO'SUP**
  Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche - 11 place Latour-Maubourg - 26000 Valence - Tél. +33 (0)4 26 44 35 00 - ciosup2607@aduda.fr

Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant, en précisant l'objet de l'entretien (réorientation licence au semestre suivant) et votre choix de filière pour le second semestre. Attention, les derniers entretiens auront lieu le jeudi 12 décembre.

3 – DEPOSEZ VOTRE DOSSIER

Vous devez déposer votre dossier dûment complété et accompagné des pièces demandées **au plus tard le 13 décembre 2019** auprès du service scolarité de la formation d'accueil.

La réorientation n'est pas de droit. Votre demande sera examinée par la commission d'admission. La décision vous sera communiquée selon un calendrier déterminé par la composante.

4– PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION

L'acceptation de votre réorientation par la commission d'admission vaut autorisation d'inscription. Le service scolarité de votre formation d'accueil vous informera des modalités d'inscription **qui devra être réalisée au plus tard le 14 janvier 2020.**